

Dispositif création

RÉUNIONS D'INFORMATION

Pour créateur-repreneur
d'entreprise artisanale :

Calendrier 2011

	BAYONNE (jeudi)	PAU (jeudi)
JANVIER	06 ou 20	06 ou 20
FÉVRIER	03 ou 17	03 ou 17
MARS	03 ou 17	03 ou 17
AVRIL	07 ou 28	07 ou 28
MAI	12 ou 26	12 ou 26
JUIN	09 ou 23	09 ou 23
JUILLET	07 ou 28	07
AOÛT	11 ou 25	04
SEPTEMBRE	08 ou 22	08 ou 22
OCTOBRE	06 ou 20	06 ou 20
NOVEMBRE	10 ou 24	03 ou 17
DÉCEMBRE	01 ou 15	01 ou 15

Animatrices :
à Pau Myriam POMMES
Email : m.pommes@cm64.com

à Bayonne : Nathalie MARTINEZ
Email : n.martinez@cm64.com

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
des Pyrénées-Atlantiques
Bayonne : 21, bd Jean d'Amou - 64116 Bayonne Cedex
Tél. : 05 59 55 12 02

Pau : 11, rue de Solférino BP 608
64006 Pau Cedex
Tél. : 05 59 83 83 62

Quel engagement
pour votre
développement ?

Réunions d'information
Créateurs/Repreneurs


Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Pyrénées-Atlantiques

Dispositif création

Réunions d'information

créateurs / repreneurs

Public concerné :

La réunion d'information s'adresse aux CREATEURS/REPRENEURS et leur conjoint

- désireux d'obtenir des informations sur la création d'entreprise
- qui veulent les premières réponses techniques sur la création-reprise
- et qui se situent plutôt au stade de l'idée et au début de la construction de leur projet.

Objectifs de la réunion :

- Permettre aux créateurs/repreneurs d'évaluer les démarches à accomplir pour réaliser un projet.
- Avoir les informations techniques de base pour créer son entreprise.
- Connaître le dispositif d'accompagnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Programme

- Les différentes étapes de la création d'entreprise
- Les démarches à la création
- Informations techniques de base sur la création :
financements possibles,
informations juridiques,
sociales, fiscales
- Les dispositifs techniques d'accompagnement
- Questions-réponses

**Inscrivez-vous
c'est gratuit**

Modalité :

**Les réunions d'informations
se déroulent de
9 heures à 12 heures**

Pau

11, rue de Solférino
C.F.E. : 05.59.83.83.62

Bayonne

21, boulevard Jean d'Amou
C.F.E. : 05.59.55.12.02



Dispositif création

STAGES d'APPUI aux
 CREATEURS / REPRENEURS
 EXPERIMENTES

Calendrier 2011

	PAU	BAYONNE
JANVIER		10, 11
FEVRIER	07, 08	21, 22
MARS		28, 29
AVRIL	04, 05	
MAI		02, 03
JUIN	06, 07	06, 07
JUILLET		04, 05
AOÛT	01, 02	22, 23
SEPTEMBRE		19, 20
OCTOBRE	10, 11	17, 18
NOVEMBRE		14, 15
DECEMBRE	12, 13	12, 13

Animatrices :
 à Pau Myriam POMMES
 Email : m.pommes@cm64.com

à Bayonne : Nathalie MARTINEZ
 Email : n.martinez@cm64.com

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
 des Pyrénées-Atlantiques
 Bayonne : 21, bd Jean d'Amou - 64116 Bayonne Cedex
 Tél. : 05 59 55 12 02

Pau : 11, rue de Solférino BP 608
 64006 Pau Cedex
 Tél. : 05 59 83 83 62

Quel engagement
 pour votre
 développement ?

Stages d'appui
 aux créateurs / repreneurs
 expérimentés



Dispositif Création

Stages d'appui

aux créateurs / repreneurs expérimentés

Public concerné :

Ce stage s'adresse :

- aux **NOUVEAUX GÉRANTS** de sociétés pré-existantes, qui dépendent du secteur des métiers
- et aux **CRÉATEURS/REPRENEURS** et leur conjoint, dispensés du stage de préparation à l'installation et dont l'activité relève du secteur des métiers.

Objectifs du stage :

Permettre aux candidats de **maîtriser les éléments techniques** liés à leur installation et les démarches à accomplir.

Vérifier la **cohérence de leur projet**.

Informé sur les dernières mesures en faveur de la création/reprise d'entreprises artisanales.

Modalités d'inscription :

Les inscriptions sont effectuées par le centre de formalités des entreprises de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Coût de l'inscription du stage :

100 euros pour le chef d'entreprise ou pour le conjoint qui assiste au stage sans le chef d'entreprise.

Gratuit pour le conjoint qui accompagne le chef d'entreprise au stage.

Programme

Présentation du dispositif d'accompagnement et d'aide des créateurs/repreneurs d'entreprise.

L'aspect commercial de la création/reprise :

savoir analyser la clientèle potentielle, la concurrence, comment se faire connaître ?

L'aspect juridique :

analyse comparative de l'entreprise individuelle, E.U.R.L., S.A.R.L.

L'aspect fiscal : caractéristiques du micro régime, du réel simplifié, de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés.

L'aspect social : la protection sociale du chef d'entreprise et son coût.

L'aspect financier : comment établir un prévisionnel.

Les démarches à la création/reprise.

Analyse des projets des candidats.

Déroulement du stage :

Le stage se déroule sur **2 journées, les lundis et mardis** selon le calendrier présenté au verso, de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h30**.

A l'issue de ce stage un conseiller d'entreprise du service de développement économique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pourra finaliser avec vous votre dossier prévisionnel personnalisé qui vous sera nécessaire par exemple pour toute demande de prêt bancaire ou de subvention.



STAGES DE PRÉPARATION À L'INSTALLATION

Calendrier 2011

2011	PAU	Intervent° bâtiment Pau *	BAYONNE	Intervent° bâtiment Bayonne *
JANVIER	03, 04, 05, 06, 07 18, 19, 20, 21, 24	14 janvier 11 février	03, 04, 05, 06, 07 24, 25, 26, 27, 28	
FEVRIER	31, 01, 02, 03, 04 14, 15, 16, 17, 18	11 février 11 mars	31, 01, 02, 03, 04 07, 08, 09, 10, 11	01 fev 15 fev
MARS	28, 01, 02, 03, 04 14, 15, 16, 17, 18	11 mars 8 avril	14, 15, 16, 17, 18 21, 22, 23, 24, 25	29 mars
AVRIL	28, 29, 30, 31, 01 11, 12, 13, 14, 15	8 avril 13 mai	28, 29, 30, 31, 01 04, 05, 06, 07, 08	12 avril
MAI	02, 03, 04, 05, 06 16, 17, 18, 19, 20	13 mai 17 juin	02, 03, 04, 05, 06 23, 24, 25, 26, 27	31 mai
JUIN	06, 07, 08, 09, 10 20, 21, 22, 23, 24	17 juin 29 juillet	06, 07, 08, 09, 10 20, 21, 22, 23, 24	28 juin
JUILLET	04, 05, 06, 07, 08 18, 19, 20, 21, 22,	29 juillet 29 juillet	04, 05, 06, 07, 08 25, 26, 27, 28, 29	
AOÛT	22, 23, 24, 25, 26	16 septembre	08, 09, 10, 11, 12 29, 30, 31, 01, 02	02 août
SEPTEMBRE	05, 06, 07, 08, 09, 19, 20, 21, 22, 23,	16 sept 30 sept	05, 06, 07, 08, 09 19, 20, 21, 22, 23	06 sept
OCTOBRE	03, 04, 05, 06, 07 17, 18, 19, 20, 21	14 oct 25 nov	03, 04, 05, 06, 07 17, 18, 19, 20, 21	04 oct 25 oct
NOVEMBRE	14, 15, 16, 17, 18	25 nov	14, 15, 16, 17, 18 21, 22, 23, 24, 25	29 nov
DECEMBRE	05, 06, 07, 08, 09	16 déc	05, 06, 07, 08, 09 12, 13, 14, 15, 16	20 déc

Quel engagement
pour votre
développement ?

Stages de
préparation
à l'installation



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Pyrénées-Atlantiques

(*) Une demi-journée supplémentaire est proposée aux activités bâtiment de 8h30 à 12h00.

Horaires sur Pau et Bayonne : 8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 30

Après les inscriptions : Remboursement partiel à hauteur de 150 euros,
si l'immatriculation de l'entreprise intervient
dans les six mois (sous conditions)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
des Pyrénées-Atlantiques
Bayonne : 21, bd Jean d'Amou - 64116 Bayonne Cedex
Tél. : 05 59 55 12 02

Pau : 11, rue de Solférino BP 608
64006 Pau Cedex
Tél. : 05 59 83 83 62

Dispositif création Stages

de préparation à l'installation

Public concerné :

Obligatoire pour tous les candidats à la création ou reprise d'une entreprise artisanale (Loi 82-1091 du 23/12/1982)

Egalement **ouvert aux conjoints** (sous réserve d'inscription et dans la limite des places disponibles)

Activités concernées : activités de production, transformation, réparations ou services relevant du secteur des métiers

Objectifs :

Vérifier les grandes lignes de la faisabilité et de la viabilité du projet d'installation

S'informer et identifier les principales obligations et mesures dans les domaines juridiques, sociaux et fiscaux.

Inscription :

Le nombre maximum par stage est limité à 20 personnes (conjoints compris) et 17 projets

Pour des raisons d'organisation, l'inscription ne sera prise en compte que sur paiement préalable du stage

Programme

- *L'environnement économique de l'entreprise artisanale*
- *Aspects commerciaux du projet*
- *Juridique*
- *Fiscalité*
- *Social*
- *L'organisation administrative*
- *Initiation à la comptabilité et à la gestion*
- *Le financement de l'entreprise*
- *Les formalités à l'installation*

Méthodes pédagogiques

Cours collectifs
Etudes de cas
Interventions de professionnels
Entretiens individuels

Coût

200 euros pour le futur
chef d'entreprise
100 euros pour le conjoint

